

APPEL À CANDIDATURES

CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA DE NIVEAU 2 EN ÉTUDES QUÉBÉCOISES

Thématique

L'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) sollicite des candidatures en histoire ou dans une discipline apparentée pour une Chaire de recherche du Canada de niveau 2 dans le champ des études québécoises. La personne recherchée devra compléter et renforcer l'équipe du Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ) et apporter une contribution remarquable à l'étude des transformations majeures connues par le Québec depuis l'époque de la Nouvelle-France, cela en tenant compte des grandes catégories d'analyse que sont l'espace et le temps. Trois axes de recherche sont privilégiés: les gens (les populations et les milieux de vie); les ressources (les moyens d'existence et les stratégies); les régulations (la norme, l'usage et la marge). Les personnes œuvrant sur d'autres ensembles que le Québec devront faire la preuve, outre leur expertise sur l'un ou l'autre de ces axes, de leur capacité à contribuer au champ des études québécoises à brève échéance. La contribution au développement des infrastructures de recherche numériques (microdonnées historiques, systèmes d'information géographique, etc.) sera également prise en compte avec soin.

Les Chaires de recherche du Canada

Les Chaires de recherche du Canada de niveau 2 sont accordées après un processus d'évaluation rigoureux à des chercheur·e·s émergent·e·s exceptionnel·le·s. Les personnes qui souhaitent obtenir une Chaire de niveau 2 doivent avoir obtenu leur doctorat depuis moins de 10 ans au moment de soumettre le dossier de candidature au Programme des Chaires de recherche du Canada (22 avril 2019). Ceux et celles qui ont obtenu leur doctorat plus de 10 ans auparavant (et dont la carrière a été interrompue en raison, entre autres, d'un congé de maternité d'un congé parental ou d'un congé de maladie prolongé) peuvent faire examiner leur admissibilité au moyen du processus de justification des Chaires de niveau 2 du Programme des Chaires de recherche du Canada. Prière de communiquer avec le Décanat de la recherche et de la création de l'UQTR pour obtenir plus d'information sur le processus de justification (drc@uqtr.ca).

Engagement envers l'équité, la diversité et l'inclusion

L'UQTR est déterminée à offrir un milieu équitable, diversifié et inclusif essentiel au développement de connaissances et de technologies novatrices. C'est pourquoi l'UQTR s'engage à respecter les politiques fédérales de non-discrimination et d'équité en matière d'emploi. L'Université encourage spécialement les femmes, les membres des minorités visibles, les Autochtones et les personnes handicapées qui ont les compétences requises à présenter leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent également être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.

Le dossier de candidature

Les personnes qui souhaitent présenter leur candidature sont invitées à soumettre leur dossier avant le **14 décembre 2018**, dossier comprenant: un curriculum vitæ; une brève description de la

programmation de recherche qui sera développée dans le cadre de la Chaire (3 pages); quelques exemplaires de contributions significatives à leur domaine de recherche (articles avec comité de lecture, monographies, etc.); une lettre de motivation précisant en quoi le profil de la candidate ou du candidat correspond aux exigences du Programme des Chaires de recherche du Canada; les noms de trois experts prêts à écrire une lettre de recommandation en leur faveur. Les candidats et les candidates peuvent également joindre à leur dossier des précisions sur les circonstances particulières qui ont pu entraîner un ralentissement ou une interruption de leurs activités de recherche. L'UQTR tiendra compte de ces circonstances particulières lors de l'examen des dossiers. L'ensemble des documents requis doit être transmis en un seul document PDF à l'aide du formulaire en ligne de déclaration volontaire accessible à cette adresse : http://www.uqtr.ca/CRC_Declaration_volontaire.

Processus de sélection

Chaque dossier sera d'abord évalué par un comité responsable d'identifier les candidatures qui répondent adéquatement aux critères de sélection de l'Université et du Programme des Chaires de recherche du Canada. Les candidatures retenues seront ensuite soumises à un comité qui s'assurera que les règles et les objectifs en matière d'équité, de diversité et d'inclusion de l'Université ont été pris en considération. L'octroi du poste étant conditionnel à l'approbation d'un département de l'Université, les candidates et candidats devront ensuite se soumettre au processus d'embauche du département concerné. Le candidat ou la candidate retenu-e sera invité-e à présenter un dossier complet au Programme des Chaires de recherche du Canada et se verra offrir, si la Chaire lui est accordée, un poste de professeur-e conduisant à la permanence.

Liens utiles

Pour plus d'information sur le Programme des Chaires de recherche du Canada, consultez le site du Programme: <http://www.chairs-chaire.gc.ca/home-accueil-fra.aspx>

Pour plus d'information sur le processus d'attribution des Chaires de recherche du Canada à l'UQTR, consultez le site web: http://www.uqtr.ca/CRC_balises.

Pour plus d'information sur la programmation scientifique du Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ) et ses grands axes de recherche, consultez le site web: <https://www.cieq.ca/cieq.php?niv2=centre>

Pour plus d'information sur les mesures d'adaptation qui peuvent être offertes aux personnes handicapées, contactez Madame Annie Dubois du Service des ressources humaines de l'UQTR à cette adresse : Annie.Dubois@uqtr.ca